

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 84 (1957)

Heft: 10

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ : pages vaudoises

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Pages vaudoises

*Communiqués officiels
de l'Association vaudoise des Amis
du patois*

L'assemblée générale du 26 mai, à Moudon, a admis une modification des statuts, pour permettre aux *amicales* de se grouper à elle pour la lutte en faveur du patois.

Cette modification a eu pour effet de supprimer ce qui avait été admis lors de l'assemblée de Glérolles et de poser le principe de l'égalité entre tous les membres de l'Association et ceux des *amicales*.

De plus, elle a consenti une réduction du quart du montant de la cotisation pour ces derniers.

Ainsi donc, les *amicales* pourront être admises moyennant le versement d'une cotisation calculée sur le nombre de leurs membres, les personnes faisant déjà partie de l'Association vaudoise pouvant être déduites du calcul.

L'Association, qui a conscience que l'*union fait la force* et que tous les amis du patois doivent s'unir, espère, en faisant ce geste, que les *amicales* viendront se joindre à elle. Nous leur souhaitons d'ores et déjà une cordiale bienvenue.

Ad. Decollogny.

Dans l'ancienne cité des « Etats de Vaud »

avec les patoisants vaudois !...

C'est à Moudon, l'ancienne capitale vaudoise — elle était terrienne celle-là ! — que l'Association cantonale des Amis du patois a tenu son assemblée générale.

Si les voix de nos chanteurs s'y étaient tuées, celle d'un tourbillonnant « maurabia » grondait dans les forêts avoisinantes, marquant, au long d'une Broye triste, un sérieux retour offensif de l'hiver...

De soixante à septante « braves » n'en emplirent pas moins une salle basse — local de répétition — de l'Auberge de la Douane.

On s'y serrait, et une douce chaleur vint nous récompenser !

M. Ad. Decollogny salua ses hôtes, parmi lesquels MM. Gustave Wuagnaux, Golay-Favre, Mlle Juliette Cordey (fille de Marc à Louis), Oscar Diserens, ancien juge, cet ami Turrel, d'Ollon, Joseph Chaperon, un maître tavillonneur patoisant plein d'allant, président de l'Amicale de Châtel-St-Denis, Jauzin, de Montheron, Eugène Budry...

On remarqua de nombreux patoisants venus des villages environnants. En revanche, beaucoup d'excusés : MM. Albert Chessex, Maurice Chappuis, Henri Clément, le colonel Lavanchy, H. Naef, Maurice Bossard, A. Wulliamoz, etc.

Mme Diserens donne lecture en français des procès-verbaux, fleuris de métaphores, des assemblées du Prieuré, à Pully, et de la Salle des Vignerons, à Lausanne.

Au cours d'un bref rapport présidentiel, M. A. Decollogny rappelle l'inspirante conférence de M. A. Martin au Comptoir : *Le patois, une langue morte ? la remise du Prix Kissling à*

M. Henri Nicolier, de La Forclaz, l'acquisition d'un stock de l'œuvre maîtresse de Marc à Louis, *Por la Veillâ*, que chacun se doit de posséder (1 fr. 50). Il touche un mot de la *Fête romande* qui se déroulera en 1959, à Moudon, sous l'égide du « Conseil des patoisants ». Une commission d'études doit se réunir sans tarder !

M. Henri Nicolier donne connaissance de son rapport de caisse. L'Association possède au 30 avril 1957 un actif de 1191 fr. 79. Le fonds de Mme Goumaz, pour l'élaboration d'une grammaire ou d'un vocabulaire, s'élève, intérêts compris, à 240 fr. La gestion des compte est approuvée par MM. Chessex et Bossard, vérificateurs, et par l'assemblée, avec vifs remerciements.

MM. Albert Chessex et Turrel fonctionneront l'an prochain comme vérificateurs avec, pour suppléant, Mme Giroud.

S'il est des membres qui ont payé leur cotisation jusqu'en 1960, d'autres — faisant fi des excès de zèle — ont oublié d'acquitter les leurs. On les prie de s'en aviser au plus tôt. Merci. A ce propos, Mlle Juliette Cordey demande de simplifier la collecte de ces cotisations. On en tiendra compte.

L'assemblée passe alors à certaines modifications des statuts. Il s'agit de rallier — et c'est une nécessité urgente, si l'on veut que notre mouvement aille en progressant — toutes les « Amicales ». Trop d'entre elles boudent la *Cantonale*. Les modifications statutaires adoptées leur permettront d'adhérer à l'*Association vaudoise* pour la modique somme de 1 fr. 50 par membre, déduction faite des cotisations déjà payées à la « Cantonale » à titre individuel.

DONNEZ LA PRÉFÉRENCE

aux annonceurs du

Conteur Romand

Allons, un bon mouvement ! et qu'on vienne aux assemblées générales. On y doit faire de la belle et bonne besogne en faveur de nos patois et de la défense de nos traditions.

On entend ensuite M. J. Chevalley parler du futur *Musée de la vie économique vaudoise*. Si la collecte des objets continue — il y en a plus d'un millier déjà recueillis, de quoi remplir deux à trois salles du Collège de Savigny — les questions financières sont à l'ordre du jour et freinent une prompte réalisation.

Elles ne peuvent être résolues que si le mouvement patoisant prend sa véritable ampleur en Pays de Vaud.

Aux « Amicales » donc de rallier à elles le plus de membres possible et d'adhérer, au plus tôt, à la *Cantonale*, qui se doit de constituer une force massive pour pouvoir disposer de quelque fonds.

Qu'on se le redise entre Vaudois qui ont encore le cœur accroché à la bonne place !

Nous sommes 219 membres à la « Cantonale », c'est 600 à 800 que nous devrions être ! Et pourquoi pas 1000, bons Vaudois d'ancienne et authentique souche ?

(A suivre.)

R. Molles.

Si Pierre Dudan chante
Notre si vieux Grand-Pont
BALLY - GRAND-PONT... l'enchante
De ses vitrines rayonnantes
Dignes des pieds mignons...
De Cendrillon !



Grand-Pont 1

dir. J. BARBEY



Un mainteneur patoisant en fête

C'est de notre vaillant ami Paul Golay-Favre, dit P. d'Amont, qu'il s'agit, l'animateur et « mainteneur » patoisant de la Vallée de Joux, qui a 82 ans, n'en paraît qu'à peine soixante, et qui fait effort pour le maintien du patois dans son cher district.

Au militaire, Paul Golay fut trompette d'artillerie. Il passa son école de recrues en 1895 et deux ans plus tard, en janvier-février 1897, il prit part au fameux camp des Mosses. L'Etat-major de l'armée avait voulu faire l'essai de traverser la montagne d'Aigle à Thoune, en passant d'abord par le col des Mosses, en plein hiver.

Mais il faisait un froid de loup et la neige était tombée en quantité. Ce fut une lutte à mort pour passer le col avec voitures, canons et chevaux. Or, il reste encore quelques vétérans de ce glorieux fait d'armes, que l'on rappelle chaque année.

Samedi 25 mai, cette course anniversaire eut lieu, avec banquet à Château-d'Oex.

Notre mainteneur Golay y pris une part active en chantant de vieux refrains et en dirigeant la partie.

Et P. d'Amont aura, de plus, le 22 juin, une fête de famille. Il célébrera le 50^e anniversaire de son mariage avec la tante Marie, en l'église du Sentier. A cet égard, voici ce qu'un de ses amis combiers nous envoie pour le *Conteur romand*, en patois du pays :

50 ans dè mariadzo

L'è lou bravo « Manteneu » dâo patois, P. d'Amont, que veu fêta clli bio l'aniversairo, avoué sa brava Marie, dè se n'âdzo assebin, é sa balla familie dè dou valet é tzacon trei z'einfan. Tzacon cogno cei patoisant, on bon dicipllio dè Kissling dû granteimp, et qu'alimeinté lé papâ dè vilhio lingadzo. Et vos saîte que l'a houetanté-dou z'an et que sin onco adé notre tenablliei. Ti notre compliemin et vû dè sédâ et bounheu à clli brave doyen et amabllio père-grand, quemet à sa bin valienta épaôsa.

Dans les Amicales

Celle de Savigny-Forel continue de faire preuve d'une louable activité. Elle eut sa dernière rencontre à Vers-chez-les-Blanc, le 12 mai. Séance vivante s'il en fut, et qui se déroula, plus encore que de coutume, dans une atmosphère d'amitié vraiment remarquable. On se sent tellement près les uns des autres, heureux de se retrouver et de fraterniser dans cette chaude ambiance patoisante, que l'on prévoit des « tenablliè » même en été.

Plusieurs nouveaux membres se sont annoncés, des abonnés au *Conteur*, des acheteurs du *Chansonnier* et de *Por la Veillà*.

On y a salué avec joie la présence de Mlle Juliette Cordey, fille de Marc à Louis, qui a été acclamée membre d'honneur de

l'Amicale. Elle nous fit une jolie surprise en nous lisant avec émotion le touchant poème de son regretté père : *La famille* (page 73 de *Por la Veillâ*). Nous sommes heureux de ce contact avec Mlle Cordey et lui disons, ici encore, notre message de bienvenue, et espérons la voir souvent à nos séances.

Le président Aloïs Chappuis donna quelques détails sur la sortie au Saut-du-Doubs, prévue le jeudi 20 juin, le secrétaire lut son procès-verbal, le caissier Ami Cordey encaissa des cotisations et plusieurs membres apportèrent leurs productions patoises pleines de saveur, le tout entrecoupé de chants d'ensemble et de gais propos.

* * *

L'Amicale de Granges-Lucens est un peu en veilleuse ce printemps. Son animatrice de Villeneuve, Mlle Elise Crausaz, ayant dû faire un séjour à l'Hôpital d'Estavayer, elle n'a donc rien pu organiser ces dernières semaines. Nous lui souhaitons bon rétablissement.

Plusieurs membres de cette amicale, fribourgeois et vaudois, ont assisté à l'assemblée cantonale de Moudon, nous disant leur désir de se retrouver encore avant l'été.

* * *

L'Amicale du Mont-Pèlerin prévoit une rencontre sur la montagne, au cours de la belle saison.

Les petits ennuis

M. Marius Bettex, à Combremont-le-Petit, n'a pas retrouvé son chapeau neuf en sortant de séance. Celui qui en a pris soin par inadvertance est prié de le renvoyer à son propriétaire légitime.

Le secrétaire Pasche ne retrouve pas les adresses de deux dames qui lui ont payé chacune un volume, à leur expédition après coup. Elles voudront bien s'annoncer par une carte à O. Pasche, Essertes s. Oron.

Lo Malayâ et lo Pakistan

(On bocon de jographie, quemet on l'apregnâ à l'écoûla, din lo tin.)

Tsi no, lé on bî payi, vretablliamin ! N'é pas on payi pllia quemet on lan de buya, de bî savâ. L'ai a bin quoque montagne qu'on pau s'é ganguellî déchu ; cin baille bal et bin à châ et à esserpâ et à tsouyî de pas s'é fotre avau et s'é trossâ la rîta au bin lé piaute. In a que l'au faut çosse qu'on lau dit dai « alpinisse ». Po mé l'é laisso allâ, ora que su vîlho mé faut lo pllia, pas tant de sebetau ! On a assebin bin quoque galé lé yo l'ai a prau d'iguie po ciauque que l'âman bin. In a yon on iadzo que l'îre à crepeton au revon dau lé de Bret que bévessai de c'iguie tant que puâve.

Adan, a-te-que que passe à la tserrâre décoûte lo meniste que l'ai brâme dinse :

— E te bouna, c'iguie, Fanfolet ?

— Oï, que l'ai repond Fanfolet, que bevessai adî. De bî savâ que l'é bouna. L'a on goût de « rebaillie-m'in mé ». Pi prau !

Adan, po s'esplliquâ on bocon po la jographie, mé faut vo dere que lo crêt que l'é pas tant llien de tsi no, on l'ai dit lo malayâ. Lo veladzo que l'é au coutset de clli crêt l'é Letse-gredon. Lé dzin de clli veladzo sant pourro quemet lé ratte du que l'ai a rinque dai bosson et de la crouïe herba que l'é épuaïrau : dai zustie, dau piapau, dai lampé, de la yétalla, dau sagne-nâ prau matâre, et pu encora dau grammont que lé fenne fant de la tisanna quan l'an fauta dau tire-mondo !

Avau lo crêt, la terra l'é bin de meillau. On pau sennâ dau blliâ et piantâ dai truffie, de l'abondance, dai tchou-rave et dau porâ.

Din lo villho tein, on sennâve assebin dau lin et dau tsenévo, ma ora lé fenne sâvan pe rin felâ. Yatsitan lau linsu,

lau manti, lau pantet et lau panaman à l'« Innovachon » et lé brego san bon po l'é vuaitî quemet sant galé à n'on carro dau bî pâlo au bin au « musée » pé Lozena !

Iquie dan yo l'affére va bin l'é lo Pakistan. L'é on bî veladzo que l'é au maintin, que l'ai a dai balle z'étrabllio, dai bî courti et prau grô cotson. L'é Rondze-Borî.

Lo syndique l'é Abram Ludzon, que l'a mariâ la felhie à l'assesseu Pierro Chetson de Letse-gredon au coutset dau crêt dau malayâ. Quan s'é maryallie, l'îre asse chetse qu'on étalla de batioret et afautia, ma dû que l'a onna bouna retsé, l'a remé bal et bin on bocon de penna su sé coûte, pé bounheu !

On autre yadzo, quand yaré le zi, vu prau vo s'esplliquâ encora on bocon de jographie. Vu vo dere oquie sur lé dzin de chauta-regalla que sant quazu ti voleu, que laissan rin traînâ inque bas (vo sède, çin que n'é ni tru tsau, ni tru pésan...)

Pierro Terpenaz.

(Reproduction interdite.)

La Jeannette et lo borré¹

Davî d'on coutset étai on bin brav'hommo. Conseilliè dè Perrotse, pétabosson, présideint dè la chorala, tsaçon l'amâvè au veladzo, mâ ein casson, on desâi que n'avai pas prâu d'autoritâ tsi lly.

L'avai maryâ la Jeannette d'on coin d'avâu, onna crâna fenna que n'avai pas frâi au get, mâ avai la brelâre dè tot maneyi, dè tot commanda et menavè dzein et bîté à la badietta. Avoè Davî que n'amâvè pas le trevougnè, lè z'affeirè allavant tant bin tiè mâu, mâ avoè lè zovrai, n'irè pas la mimâ tsanson. On dzor, on dzouveno coo appyaïvè lo Foux, quand arrouvè lo maîtra que l'ein fâ dinse : « Que vô itè

bite, vo ne sèdè pas pirè boitâ on borré à n'on tsevâu ; mè, totâ fenna que ye su, ye vu vô montrâ ». Au mîmo momeint, noutr'on valet qu'étai on tot fin, sè revirè et infate lo horré dessû lo cotson à la Jeannette et fô lo camp bairè trei déci au café dé l'Union.

Ida Millioud.

Amis de la Forêt du Jorat et de la Broye

Cette société, qui groupe les forestiers et bûcherons des régions indiquées, est une des rares où l'on cultive encore le patois.

Elle fut fondée en 1907 par feu Louis Décosterd, l'ancien garde de Palézieux, décédé l'an dernier.

Actuellement, son président est M. Maurice Chappuis, le garde de triage de Carrouge, bien connu et estimé, alors que son secrétaire est M. Oscar Pasche, à Essertes.

Autrefois, les procès-verbaux se faisaient en patois, langue restant en honneur dans les sorties annuelles. Celles-ci sont en somme l'unique activité de la société.

A l'occasion de son cinquantenaire en 1957, le groupement fera une course plus importante que de coutume, soit visite de forêts dans la région du Jura, Vallorbe, le dernier dimanche de juillet. D'ores et déjà nous lui souhaitons bon voyage, et qu'on y entende le patois.

Entreprise d'Electricité

Max Rochat

Pré-du-Marché 48 Téléph. 22 29 60
Lausanne

¹ Le collier du cheval.